

Projet de parc éolien Nicolas-Riou dans
les MRC des Basques et de Rimouski-
Neigette

6211-24-085

Le 14 octobre 2015

Maxandre Guay-Lachance
Coordonnateur du secrétariat de la commission
Bureau d'audience publique sur l'environnement (BAPE)
575, rue St-Aimable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Mémoire pour le parc éolien Nicholas-riou

À qui de droit,

Je suis propriétaire de l'Auberge 4 Saisons dans la MRC des Basques. Je m'intéresse grandement à ce projet puisqu'il apporterait beaucoup aux petites municipalités environnantes ainsi qu'à mon commerce. Les retombées économiques durant la construction de ce projet aideront notre région. En plus de créer de l'emploi, cela attirera sûrement des nouveaux visiteurs dans notre MRC.

Ayant assisté moi-même à l'audience publique, je trouve que le projet a été très bien préparé et structuré par EDF-EN. De plus, le projet a bien été expliqué à la population. En mettant de l'avant ce projet, cela permettra de mettre à profit une force naturelle propre et renouvelable tel le vent, afin de satisfaire un besoin énergétique présent en limitant les impacts négatifs sur l'environnement. J'ai grandement confiance au promoteur EDF énergies nouvelles Canada et en ses partenaires. Le parc sera situé à une distance respectable des villages et des routes principales. De plus, une douzaine d'éoliennes ont été installées dans une municipalité de notre MRC et je trouve que cela ne détériore en rien notre paysage enchanteur.

Selon moi, le projet devrait être autorisé. Les conseils municipaux de la MRC ont tous acceptés le projet pour le parc éolien Nicholas-riou. Et pour tous les amateurs de la nature, ils pourront continuer à pratiquer leurs activités en nature sans répercussions négatives sur notre milieu.

J'appui personnellement le projet en disant qu'il est acceptable et qu'il devrait aider grandement à la survie des commerçants de nos municipalités.

Et j'ai signé
Adresse

: 
Berchmans Bouchard

Saint-Mathieu-de-Rieux (Québec)